CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

10 août 2007

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques New York, 21 au 30 août 2007 Point 4 de l'ordre du jour provisoire* Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence

> Rapport du Burkina Faso à la Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques du 21 au 30 août 2007 à New York

Présenté par la Burkina Faso**

^{*} E/CONF 98/1

^{**} Préparé par Claude Obin Tapsoba, Directeur Général de l'Institut Géographique du Burkina, Burkina Faso

CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR LA NORMALISATION DES NOMS DE LIEUX DU 21 AU 30 AOUT 2007 A NEW YORK

Le toponyme

Le toponyme a de tout temps été utilisé dans nos sociétés traditionnelles par le langage oral. Il désigne un lieu qui peut être une localité, un cours d'eau, un relief, une forêt ou tout simplement un lieu-dit. Le toponyme est formulé dans la langue des populations qui fréquentent ce lieu. Ainsi pour un même lieu pourraient correspondre plusieurs toponymes.

Avant la colonisation les toponymes étaient seulement oraux car il n'existait pas d'écriture.

Pendant l'ère de la colonisation où le colon a eu besoin d'une meilleure connaissance de l'espace géographique africain pour ses divers projets, il a initié la cartographie des territoires. La nécessité de renseigner les cartes avec des toponymes a révélé les problèmes de transcription dus à la phonétique et à l'interprétation.

Viennent ensuite les indépendances qui ont nécessité le recensement des localités et leur classification en entités administratives. Les transcriptions faites par l'administration n'ont pas souvent respectées les règles compte tenu de méconnaissance de celles-ci. Les noms de certains villages ont donc été transcrits de plusieurs manières créant la confusion et le doute pour certaines localités.

Avec l'avènement de la révolution démocratique et populaire au Burkina Faso certains toponymes ont été changés en 1984. C'est le cas du nom du Pays qui est passé de la Haute Volta au Burkina Faso et des principaux cours d'eau. Au niveau des plus grandes villes telles que Ouagadougou et Bobo, les noms de certaines rues et de certaines places publiques ont également connues des changements.

Expression culturelle et toponyme

Dans la société traditionnelle du Burkina Faso les toponymes caractérisent une croyance, un phénomène historique ou une organisation socio politique. Ils font souvent référence à un empereur, un combattant, au premier occupant ou à l'usage que l'on faisait de cette localité.

La décomposition des toponymes laisse paraître qu'ils sont liés à un espace culturel, ainsi :

 Dans l'espace mooga (singulier de Mossi) les toponymes sont souvent des mots composés relatifs au type de détails que l'on veut identifier et au phénomène auquel on se réfère.

Par exemple:

- Yak tinga qui veut dire la terre du voisin
- Tansablga qui se compose de la première syllabe de tanga (colline) et du qualificatif sablga (noir); Tansablga signifie donc colline noire.
- Dans l'espace dioula la racine du toponyme est souvent suivie des suffixes bougou ou dougou qui signifient respectivement case et ville.
 - Exemple : Daoudabougou et sabalibougou qui signifient respectivement la case de daouda et la case du pardon.
- En pays sénoufo c'est le suffixe "la" qui est utilisé pour désigner le lieu. Exemple: N'dorola qui pourrait signifier le lieu où on trouve le N'doro.

Cependant certains lieux ne sont pas nommés. Il s'agit essentiellement des lieux initiatiques, de fétiches ou de sacrifices. Il faut donc être initié pour entrer dans le secret de ces toponymes.

La conquête des territoires par certains empereurs a été suivie d'un changement des noms des territoires conquis et cela pour marquer la supériorité du conquérant. Ces problèmes reviennent en surface au moment des enquêtes de toponymes créant un doute pour le cartographe.

Le toponyme et la cartographie au Burkina

Pour beaucoup de pays africains le besoin de transcription des toponymes s'est avéré avec le début de la cartographie des territoires. Les géomètres d'alors originaires des pays colonisateurs avec l'aide d'interprètes locaux ont mené des enquêtes en vue de reporter les toponymes sur les cartes de base. C'est alors que sont posés plusieurs types de problèmes qui ont dénaturé les toponymes couramment utilisés leur faisant perdre du même coup leur caractère historique. On peut citer les problèmes dus :

- A l'origine de l'interprète : il y a plus de soixante quinze (75) ethnies au Burkina dont chacune parle une langue vivante spécifique. Si bien qu'un interprète mossi aura du mal a prononcer les noms en pays bobo ou gourmantché par exemple.
- A une simple incompréhension des interlocuteurs
- A la méfiance des populations locales
- Aux difficultés de transcription
- Au bon vouloir du colon qui dans certains cas a préféré immortaliser un évènement ou rendre hommage à un des siens en lieu et place du nom local.

Puis est né l'Institut Géographique du Burkina (1976) qui a marqué sa volonté de participer à la mise en place d'une COmmission NAtionale de TOPonymie. Cette commission créée par décret n'a pu fonctionner jusqu'à ce jour.

Pour les besoins de la cartographie du territoire, l'IGB a réuni de façon ponctuelle des commissions internes pour un traitement sommaire des toponymes recueillis lors des enquêtes menées pendant les opérations de complètement.

Lors des travaux des Commissions Internes, les toponymes sont regroupés en trois catégories qui sont :

- les toponymes utilisés par les populations
- les toponymes utilisés par l'administration
- les toponymes recueillis à partir des cartes existantes

La commission procède à une analyse sommaire au cas par cas qui abouti au choix d'un toponyme pour chaque localité.

La principale difficulté rencontrée par ces commissions internes est la formation de ses membres aux principes de transcription des toponymes.

Le Burkina dispose en ce moment d'une base de données des localités dont l'élaboration a suscité d'énormes difficultés dues à la transcription des toponymes. Trois fichiers de noms sont disponibles; celui de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), celui du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) et enfin celui de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) qui provient des cartes de base. Le fichier du MATD qui est l'autorité en charge de la gestion des localités a été adopté pour la Base de Données des Localités du Burkina (BDLB) mais aucun travail n'a été fait dans le sens de la normalisation des noms.

Un autre problème suscité par cette base de données est le géoréferencement des localités. Les différentes structures disposant de récepteurs GPS ont relevé les coordonnées des localités en fonction de leur domaine d'intérêt (points d'eau, centre de santé, intersection de route...) et souvent sans connaître les principes de fonctionnement de GPS.

La Commission Nationale de Toponymie

La commission Nationale de Toponymie a été créée par décret N° 86-048/CNR/PRES/MATS en date du 13 février 1986. Elle est présidée par le Ministre en charge de l'administration du territoire et regroupe en son sein l'Institut

Géographique (IGB), l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la Direction de la Recherche Scientifique et Technologique (DRST), le département de linguistique de l'université, la Direction de l'Administration du Territoire (DAT) en vue de la normalisation des noms géographiques au Burkina. Cependant force est de constater que cette commission n'a pu fonctionner pour des raisons diverses parmi lesquelles :

La tutelle technique

Au Burkina le décret consacre le ministère chargé de l'administration du territoire comme tutelle de la commission. Ce ministère qui a en charge la gestion administrative des localités à l'échelle du territoire national n'est pas suffisamment outillé pour des questions de normalisation des noms géographiques. Qu'un nom s'écrive d'une manière ou d'une autre ne semble pas revêtir une grande importance pour les techniciens de ce ministère.

La nature de la commission

La commission ne dispose pas d'organe permanent avec des ressources qui lui sont affectées pour son fonctionnement. Elle se réunie sur convocation de son président pour traiter toutes questions relatives à son mandat. Ce qui ne favorise pas une prise en main des questions se rapportant à la gestion des noms de lieux.

La formation

Le manque de formation est un facteur non moins important dans les difficultés que connaissent les commissions. Il n'existe presque pas de formation accessible aux cadres africains pour leurs perfectionnements relatifs aux questions de toponymie. Cet aspect devra être réexaminé avec nos

partenaires au développement qui du reste semblent se désengager de plus en plus de la formation des cadres africains.

Les activités menées en 2007

Au cours de l'année 2007, le Burkina Faso a pris part au séminaire de formation sur la standardisation des noms de lieux tenu à Tunis du 02 au 06 avril 2007, puis au colloque international sur le thème « Toponymie et déplacements » les 21 et 22 juin 2007 à Marnes la vallée. Il a aussi pris part à la rencontre de Division francophone tenue à Paris le 25 Juin 2007.

Le Burkina a également initié un projet de séminaire de sensibilisation sur la gestion des noms de lieux en relation avec le GENUNG, la Division francophone et l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection. Prévu pour les pays membres de la division d'Afrique de l'Ouest, des fiches de renseignement ont été adressées aux différents pays membres de cette division afin de connaître leur évolution en matière de toponymie. Seuls les pays francophones ont répondu à cette sollicitation laissant transparaître la difficulté de la langue. Les échanges au cours de la rencontre de la division francophone tenu le 25 Juin ont permis de retenir les pays d'Afrique Francophones comme cibles et la période probable celle de mars à avril 2008.

Conclusions

Les problèmes que suscite le manque de normalisation des noms géographiques ne sont pas ressentis en Afrique de la même manière que dans les pays développés. Cependant, l'expérience des ces derniers doit interpeller autant les responsables politiques que les professionnels africains à plus d'intérêt et d'effort dans la gestion des noms de lieux qui contribue à réduire la pauvreté en Afrique.

Imaginons une catastrophe naturelle à Toécé (localité du Burkina) pour lequel des secours d'urgence sont attendus. Plusieurs localités portent ce nom au Burkina et les secouristes dans le doute pourraient se rendre dans la confusion à un endroit ou à un autre créant ainsi un préjudice grave qui pourrait occasionner la perte de plusieurs vies humaines.

Le besoin de la normalisation devient de plus en plus visible en Afrique, surtout dans les villes et il faut lui apporter des solutions pérennes. Il est donc impératif que chaque Etat africain se dote d'une autorité pour conduire les travaux de normalisation des noms locaux.

Claude Obin TAPSOBA

Directeur Général de l' IGB

Tel: (226) 50 30 09 59

(226) 70 24 65 34

Email: dg@igb.bf

ou

institut.geog@fasonet.bf